

# Convention de partenariat pour l'achat de prestations d'insertion dans le cadre de la mise en place d'un ACI

## Avenant N°1

Entre les soussignés :

La Communauté de Communes de La Plaine de l'Ain dont le siège est situé 143 rue du Château – 01150 Chazey-sur-Ain représenté par Monsieur Jean Louis GUYADER-agissant en qualité de président

Et

L'Association Les Brigades Nature dont le siège est situé 770 avenue Château Larron à Belley représentée par M. BAUDRY Johann, agissant en qualité de Directeur

Il est convenu ce qui suit :

### Article 10 : Prix et modalités de paiement des prestations

La Communauté de Communes de La Plaine de l'Ain octroie un budget complémentaire de 10 000€ sur l'entretien des chemins de randonnées et la pose et/ou dépose de signalétique, ce qui porte le budget global à 20 000 €.

Les paiements sont effectués sur présentation de mémoires de frais précisant :

- Les lieux, dates et durée d'intervention,
- La nature des tâches accomplies,
- Le coût de la participation de la collectivité en fonction des différents travaux

Fait à Belley, le 17/04/2025

M Jean Louis GUYADER  
Président de la Communauté  
de Communes de la Plaine de l'Ain

M. Johann BAUDRY

Directeur de l'association

  
BRIGADES NATURE AIN  
770 Avenue du Château Larron  
01300 BELLEY  
Tél 04 79 42 96 19  
Siret 509 809 786 00023